

IN MEMORIAM

LAURENCE RAVILLON

*Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne
Directrice du Centre de recherche sur le droit des marchés
et des investissements internationaux (CREDIMI)*

Laurence RAVILLON s'est éteinte le 6 février 2017, après avoir lutté avec un courage exceptionnel contre la terrible maladie qui l'a emportée. Jusqu'au bout, elle a continué de gérer la direction du CREDIMI, le laboratoire dont elle était la directrice depuis 2012.

Le professeur Laurence RAVILLON était une enseignante d'une exceptionnelle qualité, par son savoir et sa pédagogie, mais aussi par son incroyable dévouement à l'égard de ses étudiants. La fidélité de ces derniers à sa personne, à travers des générations successives d'étudiants, a été pour elle une grande récompense. Directrice du Master 2 professionnel Juriste d'affaires internationales, elle a contribué à faire de ce diplôme, l'un des plus réputés de France.

Ayant dirigé sa thèse, mené avec elle des recherches communes, cosigné des articles, je peux témoigner de ses très grandes qualités de chercheur. Elle est l'un des fondateurs du droit commercial de l'espace, qu'elle a révélé dans sa thèse consacrée aux aspects juridiques des télécommunications par satellites, publiée en 1997 dans la collection des travaux du CREDIMI. Cette thèse est l'une des plus belles productions de « l'Ecole de Dijon » de droit international, fondée sur l'analyse des documents de première main secrétés par la pratique des opérateurs de l'industrie spatiale, révélant le vrai droit du commerce international. Laurence RAVILLON a ensuite structuré la discipline du droit commercial de l'espace dans son magnifique *Traité du droit des activités spatiales (Litec, Travaux du CREDIMI, 2004)*. Elle a nourri et vivifié la discipline par ses nombreux articles et les colloques qu'elle a organisés sous la bannière du CREDIMI. Sa notoriété, en la matière, était internationale. Laurence avait été consultée par le Sénat avant le vote de la loi de 2007 relative aux questions spatiales. Elle avait été membre du groupe de travail sur la responsabilité en cas de défaillance du signal satellitaire mis en place par l'Assemblée Nationale et collaboré avec le Centre stratégique aérospatial du ministère de la Défense. Ses travaux ont été honorés par la Médaille de bronze du Centre national de la recherche scientifique.

Laurence RAVILLON était également passionnée par les sources informelles du droit : pratiques contractuelles, jurisprudence arbitrale, *soft law* créée par les organisations internationales offerte à l'adhésion des opérateurs et par l'adaptation du droit aux nouvelles technologies. On rappellera l'article qu'elle avait publié en 2007 à la RDAI intitulé « L'adaptation du droit des contrats aux innovations technologiques ». Aussi avait-elle accepté avec enthousiasme de diriger dans cette dernière revue la chronique consacrée aux sources informelles du droit des affaires internationales.

Laurence RAVILLON avait été, de juin 2009 à décembre 2014, doyen de la Faculté de droit de Dijon, puis directrice du CREDIMI, traversant les crises avec habilité, humanité et sang froid.

Laurence RAVILLON a été l'incarnation de l'universitaire idéal, totalement désintéressé, dont la vie a été entièrement consacrée à sa mission, qu'elle considérait comme la plus noble de toutes. Elle laisse un vide immense dans notre institution. Personnellement, c'est son permanent sourire que je garde en tout moment présent dans ma mémoire.

Laurence RAVILLON était chevalier de la légion d'honneur.

ÉRIC LOQUIN

*Professeur émérite de l'Université de Bourgogne,
Ancien doyen, ancien directeur du CREDIMI*